

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 020925

fixant la liste des candidats autorisés à participer à l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement, au titre de l'année 2026, pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse.

Le ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2005-532 du 24 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2017 fixant la proportion des promotions réservée à chaque voie d'avancement pour l'accès au grade de directeur hors classe du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2018 fixant les règles relatives à l'organisation générale et à la nature de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2025 autorisant l'ouverture de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement, au titre de l'année 2026, pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

ARRETE

Article 1^{er}

Les candidats suivants sont autorisés à participer à l'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement, au titre de l'année 2026, pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse :

Direction interrégionale Centre-Est :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	CHASSON	PRIMET	Agathe
Madame	DELPHIN-POULAT	DELPHIN-POULAT	Hélène
Monsieur	DESJARDIN	DESJARDIN	Marc
Monsieur	ES SALMANY	ES SALMANY	Saïd
Madame	PESCHOUD	PESCHOUD	Valérie
Madame	SECCHI	SECCHI	Lou
Madame	TELLIER	TELLIER	Emilie

Direction interrégionale Grand-Centre :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	BADAOUI-MAHMOUDI	BADAOUI-MAHMOUDI	Majda
Madame	DO NASCIMENTO	REBOUSSIN	Isabelle
Madame	KECHICHIAN	HERVE-KECHICHIAN	Déborah

Direction interrégionale Grand-Est :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	BRESSON	BRESSON	Léonore
Monsieur	DELANNOY	DELANNOY	Vincent
Monsieur	FLEURY	FLEURY	Raël
Monsieur	KRAMP	KRAMP	Ruddy
Madame	PIMMEL	PIMMEL	Louise
Madame	RENAUD	DUBUIS	Mylène
Madame	VENIER	VENIER	Sabine
Madame	VUILLAUME	VUILLAUME	Marjorie

Direction interrégionale Grand-Nord :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	DEHAUT	DEHAUT	Sophie
Monsieur	DUBOIS	DUBOIS	Etienne
Madame	HAMMAMI BELAID	HAMMAMI BELAID	Basma
Monsieur	HEDDAR	HEDDAR	Abdellatif
Monsieur	HEDHLI	HEDHLI	Jamel
Madame	HOUADFI	HOUADFI	Saida
Monsieur	MAKHLOUFI	MAKHLOUFI	Laifa
Monsieur	MIGNOT	MIGNOT	Olivier
Madame	POIRIER	BLONDY	Marie
Madame	ROBBE	HERICOURT	Alexandra
Madame	SEGUIN	BERIOT	Véronique
Monsieur	STOZICKY	STOZICKY	Robin

Direction interrégionale Grand-Ouest :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	AUBRY	AUBRY	Marie-Pierre
Madame	LE CHENE	LE CHENE	Jeanne
Monsieur	LE JOUBIOUX	LE JOUBIOUX	Eric
Monsieur	MENARD	MENARD	David
Madame	TAUPIN	TAUPIN	Marguerite
Madame	VAUDREVILLE	VAUDREVILLE	Aurelie

Direction interrégionale Ile-de-France :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Monsieur	ANGWE-NZE	ANGWE-NZE	Julien
Madame	BERENGER	BERENGER	Emma
Monsieur	BOLE	BOLE	Charles-Henri
Madame	BOUNAB	BOUNAB	Sara
Madame	CHAPIN	CHAPIN	Angelina
Monsieur	COTÉ	COTÉ	Thomas
Madame	COURTOT	COURTOT	Emilie
Madame	DEHAUDT	DEHAUDT	Elise
Monsieur	DIVY	DIVY	Laurent
Monsieur	DJERARI	DJERARI	Rachid
Monsieur	GARDE	GARDE	James
Madame	GAVIREY	GAVIREY	Florence
Monsieur	GHARBI	GHARBI	Maxime
Monsieur	LAVANNE	LAVANNE	Ludovic
Madame	MARTIN	MARTIN	Fanny
Madame	MATHONNIERE	MATHONNIERE	Catherine
Madame	MEHDAOUI	MEHDAOUI	Soraya
Monsieur	MIRVAL	MIRVAL	Jean-Luc
Monsieur	MOUSTACHE	MOUSTACHE	Yves
Madame	OLIVE MARINO	OLIVE MARINO	Sonia
Monsieur	OUEZNADJI	OUEZNADJI	Djamel
Madame	PREVOST	PREVOST	Tiphaine
Madame	REYNAL	REYNAL	Lila Lou
Monsieur	RUELLAND	RUELLAND	Richard
Monsieur	SEGHILI	SEGHILI	Nosr-Eddine
Madame	VALEMBOIS	VALEMBOIS	Aude
Madame	WEILAND	WEILAND	Alexandra

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Monsieur	GHAZEL	GHAZEL	Wajdi
Monsieur	HARTOUN	HARTOUN	Aadel
Madame	LOREAUX	LOREAUX	Chrystel
Madame	MONNIER	MONNIER	Solène
Monsieur	VIGIER	VIGIER	Fabien

Direction interrégionale Sud-Est :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	ABDELLI	ABDELLI	Meriem
Monsieur	BILLONG LOGA	BILLONG LOGA	Gilbert
Monsieur	COUPARD	COUPARD	Stephane
Madame	FRECHARD	IRACE	Patricia
Madame	JOURDAN	JOURDAN	Anais
Madame	JUAN	MARTINON	Stephanie
Monsieur	LAMBERT	LAMBERT	Alexis
Monsieur	OLIVARES	OLIVARES	Franck
Madame	SANNA	CAUCHY	Corinne

Direction interrégionale Sud-Ouest :

<u>Civilité</u>	<u>Nom patronymique</u>	<u>Nom d'usage</u>	<u>Prénom</u>
Madame	BASIRE	HAUSHERR	Nathalie
Monsieur	DJEMAOUN	DJEMAOUN	Brahim
Monsieur	NGUYEN	NGUYEN	David

Article 2

La vérification des conditions fixées à l'article 15, 1° du décret 2005-532 du 24 mai 2005 susvisé, interviendra à l'issue des résultats d'admission.

Article 3

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 020925

Pour le ministre d'Etat, garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et par délégation,
Pour le Directeur de la protection
judiciaire de la jeunesse,
La cheffe du bureau
du recrutement et de la formation


Cécile FOLEA